



Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Pour Oulens, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Sylvain CONSTANTIN, né le 22 novembre 1967, originaire de Mont-Noble (VS), domicilié à la Route de Bettens 22 à 1377 Oulens-sous-Echallens, élu tacitement Syndic pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau :

Pr La secrétaire :

Oulens-sous-Echallens, le 7 avril 2026